CREMATORIUM DE SOUILLAC

ARIFS des prestations de service	Valeurs TTC 01/01/2024	Valeurs HT 01/01/2024
Prestations de crémations 1.046-214603094-20240408-DSP 2024 01-CC		
Rerémation & ontprenant accueil, cérémonie simple et remise de l'urne		
- Adulte	870,00 €	725,00 €
- Enfant de 1 à 12 ans	360,00 €	300,00€
- Enfant de moins d'un an	180,00€	150,00 €
Crémation sans accueil, avec hommage simple		
- Adulte	696,00 €	580,00€
- Enfant de 1 à 12 ans	240,00€	200,00€
- Enfant de moins d'un an	120,00€	100,00€
- Indigent domicilié ou décédé sur le territoire de la commune	0,00€	0,00€
- Indigent domicilié ou décédé sur le territoire d'une autre commune	696,00€	580,00€
- Exhumation de moins de 5 ans	696,00€	580,00€
- Exhumation de plus de 5 ans	348,00€	290,00€
Crémations administratives de la commune (non limitées mais non prioritaires sur les réservations familles)	0,00€	0,00€
Crémations administratives d'autres collectivités		
- Conteneur de 110 l ou 50 kg maxi	348,00€	290,00€
- Conteneur de 220 l ou 100 kg maxi	696,00€	580,00 €
Pièces anatomiques	000,00 €	000,00 C
- Conteneur de 50 l ou 15 kg maxi	174,00€	145,00 €
- Conteneur de 110 l ou 50 kg maxi	348,00 €	290,00 €
- Conteneur de 220 l ou 100 kg maxi	696,00€	580,00 €
- Conteneur de 330 l ou 150 kg maxi	1 044,00 €	870,00 €
		0.0,00
2. Autres prestations		
Fourniture d'une urne "premier prix" (4 litres) avec sa plaque	60,00€	50,00€
Accueil et cérémonie simple	Compris dans le tarif crémation	Compris dans le tarif crémation
Location de la salle de cérémonies avec crémation 1/2 h		
Remise de l'urne		
Accueil, cérémonie personnalisée et remise de l'urne	96,00€	80,00€
Location de la salle de cérémonies par tranche 1/2 h supplémentaire ou sans crémation	84,00€	70,00€
Retransmission de la cérémonie en direct	120,00€	100,00€
Restitution de la cérémonie sur support physique (clé usb, cd, etc)	24,00 €	20,00€
Location du salon de convivialités par heure	84,00 €	70,00€
Collation simple selon traiteur	sur devis	sur devis
Conservation de l'urne : Caution pour mise en dépôt (restituée lors de la reprise)	300,00€	250,00€
Si urne reprise avant 3 mois	0,00€	0,00€
Coût mensuel après le 3 éme mois	30,00 €	25,00€
Si urne non reprise après 12 mois : frais administratifs et dispersion des cendres	300,00€	250,00€
3. Jardin du souvenir et Mémorialisation		
Dispersion des cendres avec maître des cérémonies	60,00€	50,00€
Inscription du nom du défunt sur le registre règlementaire	Gratuit	
Fourniture et pose d'une plaque au nom du défunt sur un support physique	96,00€	80,00€